# Idlette d'INFOS N°101 aux sections CGT Finances Publiques Montreuil, le 14/11/2017 Finances Publiques

Syndicat national CGT Finances Publiques - Case 450 ou 451 @ 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr • Courriels: cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr • Tél: 01.55.82.80.80 • Fax: 01.48.70.71.63

#### Suis-nous sur facebook ou twitter:



https://www.facebook.com/cgt.finpub/

(CGT FinancesPubliques)

#### twitter >

https://twitter.com/cgt\_finpub (synd. Nat. CGT Finances Publiques)

A l'appel des organisations syndicales :
CGT, FO, Solidaire, FSU, CNT, CNT SO, UNEF et UNL
Toutes et tous EN GREVE
ET EN MANIFESTATION
JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

http://www.financespubliques.cgt.fr/ =



#### AGENDA

- 15/11 : GT Actualité secteur hospitalier
- 16/11: « neutralisation » du dialogue social par la DG
- 17/11 : GT évolutions prochaines du réseau à l'étranger
- 20/11 : GT pôles interrégionaux d'apurement administratif
- 21/11 : GT cadres supérieurs



#### **COMPTE RENDU**

- FORMATION PROFESSIONNELLE
  Détails d'une catastrophe annoncée
- Compte rendu GT Télétravail du 26 octobre 2017
- Groupe de travail ministeriel personnel en situation de handicap : de bonnes intentions a concretiser



# Compte rendu de l'audience chez le DG sur les règles de gestion

Lundi 13 novembre le directeur général avait invité les secrétaires généraux des organisations syndicales de la DGFiP: Solidaires, CGT, FO, CFDT, UNSA et CFTC sur la thématique des règles de gestion. Cette audience se tenait à la demande des autres organisations syndicales qui avaient souhaité que le DG arbitre les oppositions apparues lors du GT entre les organisations syndicales et le chef du service RH qui pilotait cette réunion.

La CGT Finances Publiques s'y est donc rendue sans espoir particulier, et de ce point de vue nous n'avons pas été déçus.

Le Directeur Général a indiqué qu'il assume le déséquilibre en faveur de l'administration de ses propositions, car les règles actuelles, issues des discussions de la fusion, sont à ses yeux trop favorables aux agents.

Il a donc réaffirmé clairement que l'affectation au département ainsi que les délais de séjours ne sont pas discutables. Il avance qu'aujourd'hui 60% des mutations se feraient au sein d'un département. A l'intérieur de ses propositions, il y a selon lui une marge de discussions (ALD, règles locales, etc..), mais il ne reviendra pas sur les principes de sa réforme.

S'il affirme qu'il y a la **possibilité de débattre de règles qui cadreront les affectations locales,** il a néanmoins rappelé aussi qu'**il entend laisser de la marge de manœuvre aux directeurs** locaux. Il a aussi nettement assumé qu'il est un « *déconcentrateur* » et que c'est la politique qu'il souhaite mener à la DGFiP.

Selon son analyse, « les collègues sont divisés sur cette question et [nous] n'auront donc pas aujourd'hui la possibilité d'organiser une mobilisation importante. »

Il a aussi comme souvent indiqué qu'il préfère que la DG évolue par elle-même plutôt qu'elle le soit forcée de l'extérieur, rappelant qu'un des chantiers majeur de CAP 2022 concerne les aspects RH.

A partir de ces éléments, il a donc indiqué qu'il ne repousserait pas la réforme. Il propose que la fin de l'année soit l'occasion de « discuter » de la question des délais de séjours, et que tout ce qui concerne l'affectation au département soit débattu au cours du premier semestre 2018.

La **CGT** a demandé le retrait de l'ensemble du projet rappelant que les règles actuelles, et en particulier l'affectation nationale, sont protectrices de nos collègues et du service public. Nous avons aussi pointé l'incohérence d'un projet faisant peser sur les RH locales et les CAP Locales le poids d'une telle réforme, alors même que la DG supprime tous leurs moyens entre suppressions d'emploi et mise en place des CSRH.

**Solidaires** a réaffirmé son opposition à un tel projet et comme les autres OS à pointé que la réforme s'inscrit dans le cadre du processus de réduction des moyens de la DGFiP.

**FO** a rappelé que leur mandat était de pouvoir discuter de l'affectation au sein d'un département, que c'était pour eux important et que s'ils n'ont rien contre un blocage fonctionnel, le blocage géographique n'est pas entendable.

La **CFDT** a pointé le déséquilibre des propositions de la DG, et a demandé à quelles contreparties le DG pouvait mettre dans la balance.

La CFTC/l'UNSA étaient dans la même tonalité que la CFDT.

Pour la CGT, sans surprise, cette audience n'aura pas fait évoluer la situation.

Sur le cœur de la réforme, à savoir le niveau d'affectation, le DG ne souhaite pas faire évoluer sa position, et est conforté en cela sur le fait qu'il est clair que nous n'arriverons pas à avoir un front syndical uni.

Pour la CGT, c'est uniquement par un travail de conviction et la mobilisation des personnels que nous aurons possibilité de peser sur les choix actuels.

Suite aux diverses interventions des OS, le DG a précisé un certain nombre de points :

- Les moyens de la DGFiP. A nos questions sur les moyens, le DG a indiqué que s'il devrait avoir à l'avenir plus de suppressions d'emplois, selon lui nous ne devrions pas aboutir aux chiffres de 15000/20 000 suppressions sur le quinquennat évoqué par les organisations syndicales.
- CAP 2022. Le processus est enclenché, les retours concrets des propositions faites par ce comité devraient avoir lieu en mars/avril (Pour mémoire, la confédération a écrit sur ce point au gouvernement Et la CGT Fonction publique a décidé de se retirer du cycle de réunion lié à la mise en place du forum de l'Action publique)
- RIFSEEP. Comme en juin, le DG a indiqué que le RIFSEEP pourrait être repoussé, voire abandonné à la DGFiP, mais qu'il fallait mettre quelque chose dans la balance, sans qu'on sache si son idée concernait l'acceptation de son projet autour des règles de gestion ou pas. Sur ce point, la pensée du DG est restée relativement nébuleuse.
- Travail à distance: le DG a indiqué qu'il prendra de plus en plus de place à la DGFiP, précisant qu'il s'agirait de services travaillant pour d'autres services.
- Il est aujourd'hui en responsabilité et les rumeurs sur son éventuel remplacement sont infondées

A la fin de l'audience, la CGT a pointé l'attitude d'un certain nombre de directeurs locaux qui ne respectent pas aujourd'hui le dialogue social.







### VISITE DE DARMANIN À TOULOUSE : COMITÉ D'ACCUEIL PAR LA SECTION LOCALE :

Gérald Darmanin était à Toulouse lundi 13 novembre dans son rôle de VRP de luxe pour le prélèvement à la source (PAS). Comme Christian ECKERT avant lui, le ministre en exercice a ânonné en boucle le discours et les éléments de langage préparés par ses chargés de communication. Il a largement vendu la rémunération au mérite, la dématérialisation et « le service public doit s'adapter à l'innovation », « à la réalité moderne des choses ».

Les militants de la section avaient décidé de l'interpeller sur l'état de la DGFiP.

N'étant pas sûrs de pouvoir l'approcher, nos camarades ont accepté de rencontrer Jérôme Fournel son directeur de cabinet pour lui expliquer les problèmes de la DRFiP et leurs revendications, en faisant le lien avec les politiques nationales à l'oeuvre.

Ce dernier a confirmé les propos du Ministre sur une remise en cause de la séparation ordonnateur/comptable, indiquant qu'il s'agit d'un de leurs objectifs pour les « grandes collectivités ».

Il a également fait l'apologie des « futures » règles de gestion que le directeur a publiée sur Ulysse avant même que les discussions commencent avec les organisations syndicales.

## SEMAINE D'ACTIONS À LA DRFIP NORD

Une intersyndicale large s'est tenue à la DRFiP Nord réunissant les sections CGT, Solidaires, Fo, CFDT, UNSA et SNAFIP. Bien que constatant des positions syndicales très divergentes, et parfois difficilement conciliables, dans la période entre les différentes

organisations, l'ensemble des présents a convenu que la réussite de la journée unitaire du 10 octobre, ne pouvait rester sans suite et que les attaques (suppressions d'emplois, remise en cause des droits et garanties, restructurations) étaient sans précédent et qu'il fallait donner du sens aux actions menées dans la période.

Elles ont donc décidé d'agir ensemble et dans la durée en organisant une semaine d'actions du 16 au 23 novembre, avec des actions tous les jours de la semaine. Un préavis de grève local couvrant l'intégralité de la période a été déposé pour couvrir toutes les initiatives, et une expression à destination des agents a été diffusée.





À l'appel des organisations syndicales : CGT, FO, Solidaire, FSU, CNT, CNT SO, UNEF et UNL

Toutes et tous EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION

Jeudi 16 novembre 2017



RDV 14H00 PLACE DE LA REPUBLIQUE - PARIS



